

*Questions orales*

Pourquoi le gouvernement budgétise-t-il maintenant de façon à rembourser sa dette à Wall Street en oubliant sa dette envers les femmes?

**L'hon. Gilles Loiseau (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, après l'étude la plus approfondie jamais réalisée sur l'équité salariale au Canada, nous avons accepté de payer 370 millions de dollars. Nous les avons payés et estimons que jusqu'ici les comptes sont réglés.

\* \* \*

**LA FONCTION PUBLIQUE**

**M. Brian O'Kurley (Elk Island):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de la fonction publique. Les Canadiens s'inquiètent en apprenant que des fonctionnaires sont maltraités par des chefs syndicalistes.

Il a été rapporté que certains chefs syndicalistes qui outrepassent leurs droits et ne tiennent compte que de leurs intérêts continuent de fermer les yeux sur le harcèlement des employés de la fonction publique en raison de leurs convictions politiques.

Le ministre peut-il assurer à la Chambre et à tous les Canadiens que le gouvernement ne tolérera pas que des fonctionnaires continuent d'être harcelés et intimidés par leur syndicat?

**L'hon. Gilles Loiseau (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, je sais que nombre de Canadiens ont trouvé profondément troublantes les activités auxquelles fait allusion le député et qui ont été rapportées dans les médias.

Cependant, notre capacité d'action est très limitée étant donné que le paragraphe 8(1) de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique, nous interdit d'intervenir.

• (1450)

Néanmoins, je suis content de pouvoir dire au député que selon une section locale au moins, l'alliance s'est rendue coupable d'une pratique déloyale en matière de travail et conteste actuellement le droit de l'Alliance de la fonction publique du Canada de se livrer à ce genre d'action. Nous suivrons très attentivement cette affaire.

\* \* \*

**LE BUDGET**

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

À Windsor, d'où je viens, le taux de chômage atteint en ce moment 21,5 p. 100. Et le même gaspillage tragique et insensé de nos ressources humaines s'observe d'un bout à l'autre du pays.

Le ministre des Finances peut-il me dire pourquoi son budget s'intéresse si peu au sort tragique du million et demi de Canadiens qui sont sans emploi, mais laisse néanmoins subsister des échappatoires fiscales injustes et inacceptables?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Monsieur le Président, il est tragique que le taux de chômage soit si élevé dans la région d'où vient le député. Je trouve cela fort regrettable.

Le secteur de la fabrication et de la transformation y joue évidemment un rôle très important, et nous avons pris un certain nombre d'initiatives justement pour renforcer ce secteur d'activité, non seulement afin d'en accroître la viabilité, mais aussi pour encourager l'investissement dans ce secteur en particulier.

Le député sait très bien que de nos jours les capitaux sont très mobiles dans une économie planétaire. Ce que le Canada doit donc faire c'est de s'assurer qu'il offre un cadre compétitif et propice à cet essor et à ces nouveaux investissements.

J'invite de nouveau le député à relire la partie du budget qui porte sur le secteur manufacturier et de la transformation. Je suis persuadé qu'il y découvrira bien des aspects positifs. Elle a suscité beaucoup de réactions favorables dans ce milieu, ce dont je suis absolument ravi.

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Le fait est, monsieur le Président, que j'ai lu très attentivement ces passages parce qu'ils prévoient une échappatoire fiscale supplémentaire pour le secteur manufacturier et la majoration de la déduction pour amortissement, ce qui n'a jamais été reconnu comme un moyen d'accroître les investissements où que ce soit dans le monde.

Je demanderai au ministre de me dire, à brûle-pourpoint, pourquoi il laisse persister dans notre régime fiscal des dispositions en vertu desquelles des sociétés peuvent offrir des services d'accompagnement à leurs clients et en faire assumer le coût à l'ensemble des contribuables canadiens.

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Monsieur le Président, j'aurai tout entendu. Je ne sais pas d'où sort le député, mais, partout où je suis allé pendant que je préparais ce budget, et j'ai sillonné tout le pays, il s'est trouvé quelqu'un pour